



COMMUNIQUÉ – Pour diffusion immédiate

Un comité citoyen et le conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Brandon rentrent déçus des portes ouvertes d'Hydro-Québec à Rawdon, et demandent des réponses.

Saint-Gabriel-de-Brandon, le 22 juin 2026 - Le comité citoyen Vigilance Brandonnie, en partenariat avec la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon, a assuré une présence jeudi dernier à l'événement « portes ouvertes » d'Hydro-Québec à Rawdon, dont le but était de donner à la population lanadoise une mise à jour sur l'avancement du projet de l'axe Vallée-du-Saint-Laurent.

La coalition de citoyennes, de citoyens et d'élu(e)s a saisi l'occasion pour sensibiliser les nombreuses personnes présentes aux enjeux importants du projet dans leur municipalité. Déçue d'avance par Hydro-Québec, à qui elle reproche de ne pas fournir toute l'information pertinente sur ses plans, elle est ressortie de l'activité avec toujours autant de question en suspens. Elle estime qu'une trentaine de personnes résidant à Saint-Gabriel-de-Brandon ont pris part à cette mobilisation.

Le projet de l'axe Vallée-du-Saint-Laurent consiste, dans l'ensemble, à installer une ligne de transport à très haute tension (735 kV) de 168 km reliant Portneuf à Sainte-Julienne. D'une part, Saint-Gabriel-de-Brandon serait traversée d'est en ouest par cette nouvelle ligne. D'autre part, la société d'État prévoit y construire un poste de sectionnement d'une superficie de 35 hectares, à un endroit qui demeure à déterminer dans une large zone à l'étude (de 46 km²). À partir de ce poste, Hydro-Québec a indiqué envisager le déploiement d'une ligne de transport supplémentaire vers le sud à court ou moyen terme et, potentiellement, d'une autre ligne vers le nord à long terme.

Vigilance Brandonnie et la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon appréhendent le déboisement important qu'occasionnerait ce développement du réseau, dans un secteur forestier en bonne partie et comportant de nombreux milieux humides sensibles. Elles s'inquiètent, en outre, des conséquences du projet sur les secteurs acéricoles et agricoles, sachant que ses diverses composantes pourraient entraîner la perte de superficies cultivables, fragmenter certaines exploitations et imposer de nouvelles contraintes aux producteurs. Le conseil municipal et le comité citoyen estiment que ces impacts risquent d'affecter durablement la vitalité économique du milieu acéricole comme du milieu agricole et la pérennité des activités qui contribuent à l'identité et au développement de la région. Leurs membres déplorent, dans l'ensemble, une intervention unilatérale d'Hydro-Québec contraire aux volontés locales de protection et de mise en valeur des espaces naturels et ruraux, qui sont au cœur du plan d'urbanisme de Saint-Gabriel-de-Brandon.

Au-delà de ces considérations, la coalition de citoyennes, de citoyens et d'élu(e)s estime qu'Hydro-Québec manque de transparence quant à l'ampleur réelle du projet à moyen et à long terme. Elle déplore notamment qu'aucune précision n'ait été donnée quant aux lignes de transport qui partiraient du poste à l'étude vers le sud et vers le nord, tout comme le flou considérable qui demeure quant à sa vocation et à d'éventuelles expansions. Le comité citoyen et la Municipalité jugent qu'il s'agit là d'informations essentielles pour saisir l'ensemble des répercussions de cette infrastructure sur leur milieu de vie, mais que rien n'indique qu'elles seront présentées en même temps que son emplacement projeté. Leurs

membres dénoncent également un processus précipité et redoutent d'avoir peu de temps pour analyser le projet de poste, considérant que son optimisation doit être complétée cet été ou cet automne alors qu'aucun lieu ciblé précis n'a encore été proposé.

Ces préoccupations sont amplifiées par l'adoption sous bâillon du projet de loi 69, en juin 2025, dont les dispositions exemptent le poste à l'étude d'audiences publiques du BAPE.

« En retenant de l'information sur les développements à venir, Hydro-Québec prend en otage la Municipalité et sa population, qui seront forcées de faire des choix mal éclairés durant les prochaines années », résume Odette Sarrazin de Vigilance Brandonnie. « Par ailleurs, pour qui et pourquoi ces projets existent-ils? Au vu des graves impacts de ces installations, la moindre des choses serait de nous présenter un tableau clair, détaillé et juste de leurs raisons et de leurs utilisations. Au lieu de cela, Hydro-Québec morcelle son plan 2035 en une multitude de composantes traitées indépendamment les unes des autres, ce qui cache la catastrophique vue d'ensemble. On fait comme si la préservation de nos milieux forestiers, humides et hydriques était optionnelle, en pleine crise climatique. »

Il y a près d'un mois, le conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Brandon a résolu unanimement de s'opposer au projet de poste et de ligne de transport sur son territoire et a transmis à Hydro-Québec plusieurs questions visant à obtenir l'information pertinente sur celui-ci, dans sa globalité. Des réponses viennent tout juste d'arriver, mais celles-ci n'impressionnent ni la Municipalité, ni Vigilance Brandonnie, qui y voient pour l'essentiel du réchauffé d'informations déjà reçues. C'est donc avec déception, mais sans surprise, qu'elles ont constaté jeudi la volonté d'Hydro-Québec de traiter séparément du projet de l'axe Vallée-du-Saint-Laurent et du projet de poste à Saint-Gabriel-de-Brandon, reléguant toujours à plus tard la divulgation d'informations nouvelles sur ce dernier sujet.

La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon et Vigilance Brandonnie persistent à demander à Hydro-Québec une justification claire des objectifs du projet ainsi qu'une présentation complète de l'ensemble de ses composantes - soit la ligne de transport de l'axe Vallée-du-Saint-Laurent, le poste projeté et toute infrastructure connexe. Citoyennes, citoyens et élu(e)s demandent en outre à avoir du temps, avec ces informations en main, pour faire une évaluation globale et éclairée des impacts du projet. À défaut de quoi, toute notion d'acceptabilité sociale serait impensable.

Vigilance Brandonnie souligne que la mobilisation autour de cet enjeu bat son plein à Saint-Gabriel-de-Brandon, et salue l'engagement des membres du conseil dans le dossier. Le comité a notamment mis sur pied le site web informatif brandonsanshydro.info et une pétition en opposition aux projets d'Hydro-Québec sur le territoire de la municipalité, déjà forte d'environ 700 signatures.

Ses membres, avec la Municipalité, se préparent maintenant pour l'activité de consultation dédiée au projet de poste fraîchement annoncée pour le 9 juillet, où Hydro-Québec doit présenter « les emplacements privilégiés pour l'implantation du poste ». Elles et ils espèrent y trouver des réponses claires, précises et complètes.

- 30 -

Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter:
Odette Sarrazin - 450-917-0658
odette.sarrazin.brandon@gmail.com